

Au deuxième trimestre 2021, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments augmentent de 2,0 %

INDICE DES PRIX D'ENTRETIEN-AMÉLIORATION DES BÂTIMENTS (IPEA) - DEUXIÈME TRIMESTRE 2021

Informations Rapides · 31 août 2021 · n° 225

Au deuxième trimestre 2021, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) sont en forte hausse et continuent d'accélérer (+2,0 %, après +1,6 % au premier trimestre 2021 et +0,2 % au quatrième trimestre 2020). La hausse est particulièrement vive dans les travaux de couverture (+4,2 % après +2,3 %), et, dans une moindre mesure, dans les travaux de menuiserie (+2,6 % après +2,8 %), de construction spécialisés (+2,1 % après +2,1 %) et de peinture et de vitrerie (+2,2 % après +0,6 %).

La hausse est plus modérée dans les travaux de plomberie, d'installation de chauffage et de conditionnement d'air (+1,7 % après +0,8 %). Les prix rebondissent dans les autres travaux d'installation (+1,5 % après -0,3 %). Ils croissent modérément et décélèrent dans les travaux de revêtement des sols et des murs (+0,8 % après +1,3 %), de plâtrerie (+1,0 % après +1,5 %) et d'installation électrique (+1,1 % après +1,6 %).

Sur le trimestre, la hausse des prix est plus marquée dans le secteur non résidentiel (+2,1 %) que dans le secteur résidentiel (+1,8 %).

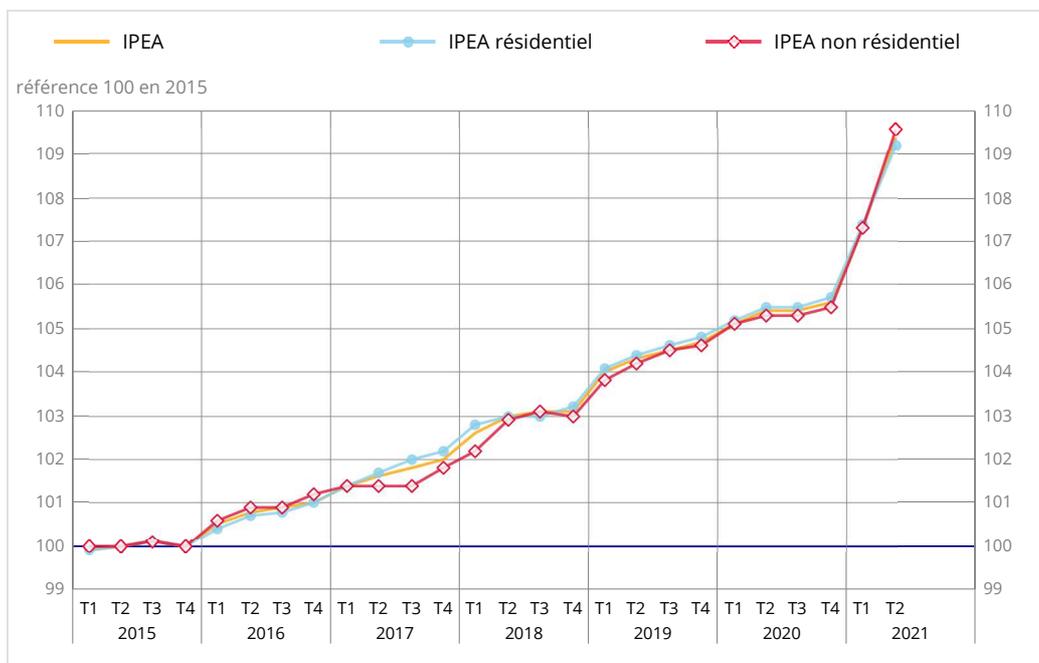
Sur un an, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments augmentent de 3,8 % au deuxième trimestre 2021, après +2,1 % au trimestre précédent. La hausse des prix sur un an est également plus importante pour les travaux dans le secteur non résidentiel (+4,1 %) que dans le secteur résidentiel (+3,6 %).

Les prix se stabilisent dans les autres travaux d'installation (-0,1 % sur un an après -1,1 %). Ils sont en nette hausse dans tous les autres secteurs : dans les travaux de menuiserie (+5,7 % après +3,2 %), de couverture (+5,5 % après +1,9 %), dans les autres travaux de construction spécialisés (+4,6 % après +2,9 %), de peinture et de vitrerie (+3,6 % après +1,7 %), d'installation électrique (+3,1 % après +1,6 %), de plomberie, d'installation de chauffage et de conditionnement d'air (+2,9 % après +1,4 %) et, dans une moindre mesure, dans les travaux de revêtements des sols et des murs (+2,0 % après +1,3 %). Cette hausse très marquée se retrouve aussi dans les travaux de plâtrerie (+4,3 % après +4,8 %) avec toutefois un léger ralentissement.

Révisions

L'évolution de l'IPEA entre le quatrième trimestre 2020 et le premier trimestre 2021 est révisée à la hausse de +0,3 point et s'établit à +1,6 %.

Indices de prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments



Source : Insee.

Indices de prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments

En %, référence 100 en 2015

	Poids (en %)	2021T2	T/T-1 (1)	T/T-4 (2)
Indice des prix des travaux d'entretien-amélioration (IPEA)	100,0	109,4	2,0	3,8
Bâtiments résidentiels	62,4	109,3	1,8	3,6
Bâtiments non résidentiels	37,6	109,6	2,1	4,1
Tous bâtiments par type de travaux				
4321 - Installation électrique	18,3	107,2	1,1	3,1
4322 - Plomberie, installation de chauffage et de conditionnement d'air	20,1	108,2	1,7	2,9
4329 - Autres travaux d'installation	5,8	103,9	1,5	-0,1
4331 - Plâtrerie	3,3	116,5	1,0	4,3
4332 - Menuiserie	18,2	112,4	2,6	5,7
4333 - Revêtement des sols et des murs	4,2	105,7	0,8	2,0
4334 - Peinture et vitrerie	7,4	107,4	2,2	3,6
4391 - Couverture	5,9	116,7	4,2	5,5
4399 - Autres travaux de construction spécialisés	16,7	109,5	2,1	4,6

(1) indice du dernier trimestre rapporté à celui du trimestre précédent (en %)

(2) indice du dernier trimestre rapporté à celui du même trimestre de l'année précédente (en %)

Source : Insee

Pour en savoir plus

Définition

L'indice des prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) est un indice trimestriel qui mesure l'évolution des prix hors TVA pratiqués par les entreprises de la construction (y compris les entreprises artisanales) pour leurs travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments résidentiels et non résidentiels réalisés au cours du trimestre estimé.

Les indices IPEA sont bruts, c'est-à-dire non corrigés des variations saisonnières.

Prochaine publication : 30 novembre 2021

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr